



## **COMPTE RENDU COMMISSION D'APPEL**

### **Saison 2024/2025**

Durant la saison 2024/2025, La Commission d'Appel a été saisie 12 fois, ce qui est beaucoup. Neuf clubs ont donc interjeté appel suite à la contestation de décisions prises par les Commissions de Discipline ou Sportive.

Lors de ce changement de mandat, je suis assez fier d'avoir accueilli dans cette commission deux femmes qui ont très vite pris la mesure de leur engagement.

La fin de saison approchant, je voudrais remercier les membres qui composent cette commission, Coralie CHAPUIS, Méлина AVIT, René GINHAC, Philippe JANISSET, Christian MARTIN, Stéphane MERLE, Dominique CHALLET, pour leur disponibilité, la qualité des échanges et leur impartialité lors de leurs réflexions et jugements. Je voudrais aussi remercier le service juridique de la LAuRA Foot, en la personne de Méline Coquet, pour sa disponibilité, ses précieux conseils et son accompagnement.

La Commission d'Appel n'est sûrement pas parfaite, mais nous avons toujours pris les décisions d'un commun accord et sans compromis, tout en étant tenu par les règlements généraux de la FFF.

Bernard LESCOP,  
Président de la commission d'appel.